

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Cookshire-Eaton, que le conseil de ladite municipalité à une séance ordinaire tenue le 4 mars 2024 a adopté le règlement suivant :

- *Règlement numéro 341-2023-A décrétant une dépense de 270 000 \$ et un emprunt de 270 000 \$ pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) et d'habits de combat d'incendie.*

AVIS PUBLIC est également donné que ledit règlement est actuellement déposé au bureau de l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance sur rendez-vous au [greffe.cookshire-eaton@hsfgc.ca](mailto:greffe.cookshire-eaton@hsfgc.ca) ou 819 560-8585.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 11 mai 2024.

La greffière adjointe



Françoise Ruel